



ORDURES ET RECYCLAGE

Veillez prendre note que les ordures et le recyclage reprendront leurs heures hivernales à partir du 1^{er} novembre 2017 et se fera le mardi aux 2 semaines.

14 nov. 2017	28 nov. 2017	12 déc. 2017	26 déc. 2017	9 janv. 2018	23 janv. 2018	6 fév. 2018
20 fév. 2018	6 mars. 2018	20 mars 2018	3 avril 2018	17 avril 2017	1 mai 2018	8 mai 2018

Pour les dates de déchets spéciaux, veuillez-vous référer à votre calendrier municipal. Cette cueillette des déchets spéciaux comprend les items suivants :

- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Huiles
- Peintures
- Feuilles
- Branches de moins de 4 pouces
- Métal et aluminium
- Batterie d'auto (Un baril est installé à la municipalité pour les piles de maison de type AA, AAA, etc...)
- Electro ménagers
- Etc...

(La cueillette des items non -inscrits à cette liste se fera en même temps que les ordures.)

Pour faciliter notre travail et si vous ne voulez pas attendre au début du mois suivant pour disposer de ces déchets, vous pouvez venir les déposer au terrain du garage municipal. L'accès se fait par la Montée Fassett. À la clôture, il y a un cabanon où vous pouvez déposer les objets ou contenants d'huile. Même chose pour le gazon et les branches, vous verrez juste avant la clôture, il y a des tas à gauche du chemin.

Ce changement est fait dans un souci de diminution des gaz à effet de serre en effectuant la cueillette une fois par mois, sensibiliser les citoyens à collaborer à garder leur village beau et propre.

Nous devons tous collaborer si possible pour diminuer les dépenses et éviter des hausses de taxes municipales.